

Bell n'aura plus de téléphonistes à son emploi

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

Bell Canada s'appête à céder ses services d'assistance téléphonique à une entreprise américaine, Excell Global Services, avec laquelle elle a conclu une lettre d'entente qui se traduirait par la création d'une coentreprise.

La transaction avec Excell, dont la conclusion devrait survenir avant le 31 mars, obligera les quelque 2400 téléphonistes présentement à l'emploi de Bell Canada à négocier de nouvelles conditions de travail avec l'employeur. De sources syndicales, on craint des réductions de salaires pouvant atteindre les 40 pour cent.

Le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier se dit d'ailleurs prêt à prendre tous les moyens pour empêcher que les téléphonistes ne perdent leur emploi syndiqué chez Bell.

«Nous nous opposons à la vente par tous les moyens possibles, y compris les recours juridiques, la négociation collective, l'action politique, les pressions au travail et la descente dans la rue», a prévenu Fred Pomeroy, président du SCEP, qui représente les téléphonistes et techniciens de Bell Canada.

En entrevue, Réjean Bercier, vice-président administratif du SCEP pour le Québec, a dit voir «une attaque directe sur la femme», puisque près de 99 pour cent des téléphonistes sont des femmes.

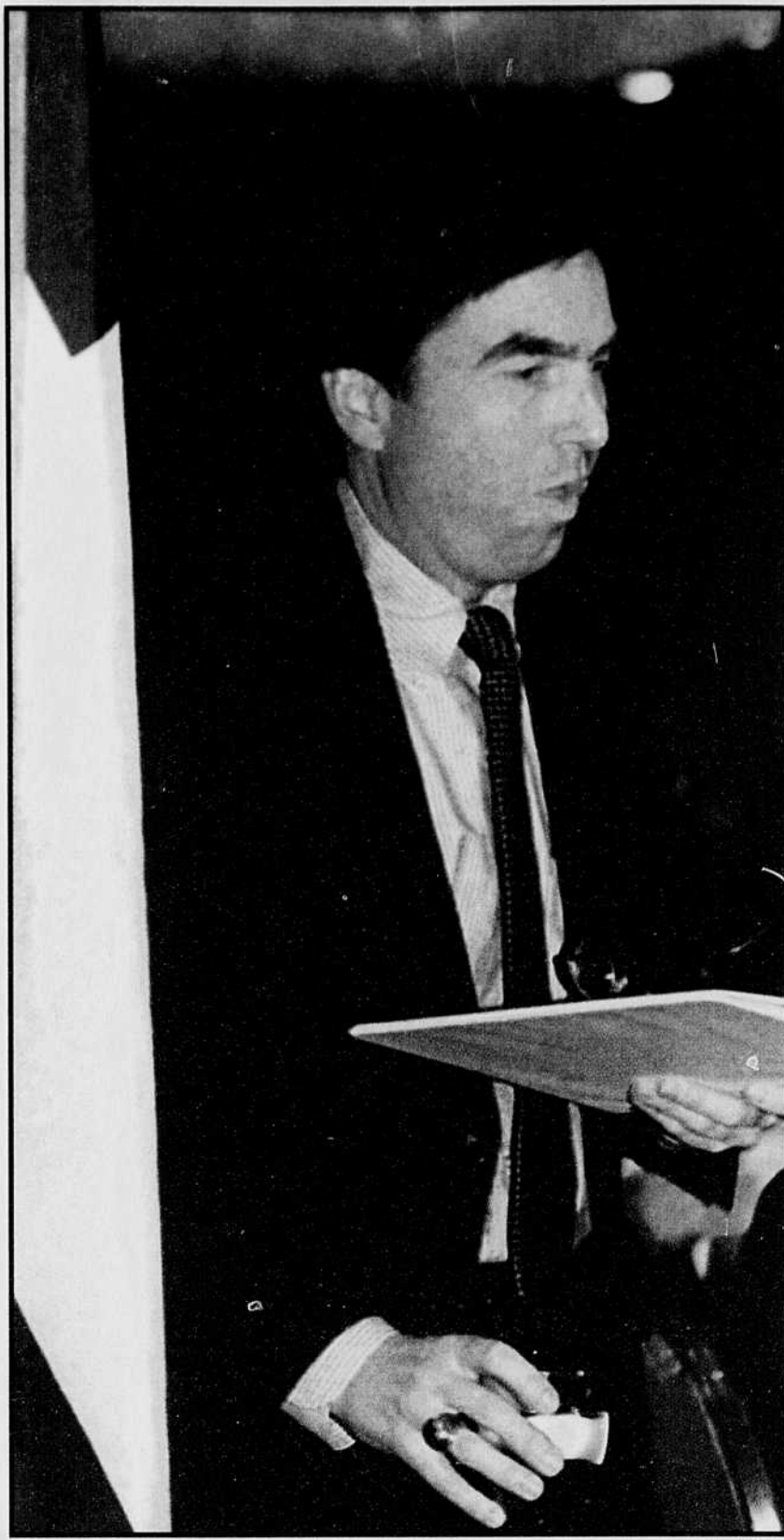
M. Bercier se demande d'ailleurs si la vente n'est pas une façon détournée, pour Bell, de ne pas avoir à verser les paiements d'équité salariale dus aux téléphonistes. Selon des estimations, un jugement favorable aux téléphonistes de la part du Tribunal des droits de la personne représenterait pour Bell des dépenses supplémentaires de 60 millions \$ annuellement.

Selon M. Bercier, l'emploi syndiqué de ces téléphonistes transférées à une compagnie américaine est loin d'être assuré. Légalement, explique-t-il, l'entreprise américaine Excell Global Services n'est pas obligée de reconnaître le syndicat ni la convention collective. Les téléphonistes devront renégocier leurs conditions de travail.

Cette situation problématique, explique M. Bercier, viendrait du fait que la filiale du service des téléphonistes, en étant vendue, passera ainsi d'une juridiction fédérale à provinciale. En raison de ce changement de juridiction, les téléphonistes seront désormais considérés non plus comme des employés oeuvrant dans les télécommunications (juridiction fédérale), mais des employés de centres d'appel qui ne feront qu'actionner un commutateur appartenant à la compagnie pour retransmettre des numéros composés par les clients.

Un porte-parole de Bell Canada, Don Doucette, a pour sa part déclaré que la compagnie n'avait encore pris aucune décision quant à de possibles mises à pied ou des réductions salariales, puisque la transaction avec Excell n'est pas encore conclue.

«Il est certain que les salaires représentent une part importante des dépenses pour n'importe quelle entreprise, et c'est une question sur laquelle la nouvelle entreprise devra se pencher», a déclaré M. Doucette, à Montréal.



La guerre froide a beau être terminée, la nécessité des dépenses militaires n'est pas disparue pour autant, plaide l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, Gordon Giffin. «Pour être efficace, la diplomatie doit s'appuyer sur la capacité de décourager les agresseurs, de faire respecter les ententes et de faire appliquer la volonté de la communauté internationale, a-t-il déclaré devant le Cercle canadien de Montréal. Le besoin de forces militaires bien entraînées et bien équipées continuera à se faire sentir.»

Dépenses militaires

L'ambassadeur américain passe un petit message

Marie TISON

Montréal (PC)

L'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, Gordon Giffin, a fait hier un plaidoyer en faveur d'une augmentation des dépenses militaires dans le cadre d'un discours prononcé devant le Cercle canadien de Montréal.

En conférence de presse, l'ambassadeur s'est bien défendu de vouloir suggérer quoi que ce soit au gouvernement canadien. Mais dans son discours, il a noté qu'un rapport d'un comité parlementaire canadien et des analyses effectuées par le gouvernement américain avaient conclu que les militaires avaient besoin de ressources supplémentaires parce que les deux pays avaient peut-être voulu récolter trop rapidement les dividendes de la fin de la Guerre froide.

«Il faut moderniser l'équipement, améliorer l'état de préparation et répondre aux besoins du personnel», a-t-il déclaré, avant de rappeler que le président américain Bill Clinton venait tout juste d'augmenter de 12 milliards \$ le budget de la défense pour la prochaine année fiscale.

M. Giffin a affirmé que le Canada et les Etats-Unis faisaient face à des menaces différentes: plus de 20 pays possèdent, ou sont sur le point de posséder, des missiles ballistiques à courte et à moyenne portée. En outre, des groupes indépendants ont maintenant un accès potentiel à des armes de destruction.

Il a ajouté que les expériences récentes du Canada et des Etats-Unis, y compris les récents événements en Irak, montraient que la diplomatie, les sanctions économiques, les résolutions des Nations unies et les discours les plus éloquentes n'étaient pas suffisants pour assurer la sécurité dans le monde de l'après-guerre froide.

«Pour être efficace, la diplomatie doit s'appuyer sur la capacité de décourager les agresseurs, de faire respecter les ententes et de faire appliquer la volonté de la communauté internationale, a-t-il déclaré. Le besoin de forces militaires bien entraînées et bien équipées continuera à se faire sentir.»

M. Giffin a reconnu que les politiciens devaient faire des choix difficiles.

«L'investissement dans la sécurité nationale ne produit pas toujours des dividendes immédiats, et ne jouit peut-être pas du même degré d'appui vocal que peuvent connaître des dépenses plus domestiques, a-t-il déclaré. Mais l'histoire nous montre que, comme le marché boursier, cet investissement est rentable à long terme.»

La CSN craint le grignotage des CLSC par privatisation

Montréal (PC)

Tant la CSN que l'Association des CLSC considèrent la privatisation comme une menace pour les Centres locaux de services communautaires, une menace qui doit être prise au sérieux.

Hier et aujourd'hui, la Confédération des syndicats nationaux tient à Montréal un colloque sur l'avenir des CLSC, 27 ans après leur création. La CSN compte près de 10 000 membres dans les CLSC du Québec.

Aux dires du président de la CSN, Gérard Larose, les «marchands» relèvent avec intérêt les soins à domicile et autres services qui ne peuvent pas toujours être dispensés par les CLSC, faute d'argent et de ressources humaines.

Les CLSC représenteront, «dans les mois qui viennent, le plus formidable test» pour l'avenir du réseau de la santé, croit M. Larose; un symbole de la place qui sera désormais accordée à l'entreprise privée dans le vaste secteur de la santé et des services sociaux.

C'est à travers le sort qu'on fera subir aux CLSC, affirme M. Larose, qu'on saura si le Québec continuera d'avoir un système de santé publique, gratuit, accessible, humain et moulé aux besoins des citoyens.

D'ici là, M. Larose met en garde les citoyens et les syndicats de la santé. L'entreprise privée s'intéresse de plus en plus à des secteurs comme la physiothérapie, les examens de laboratoire, les traitements dentaires pour les enfants et les cliniques offrant des services plus élaborés ou plus rapides à ceux qui sont prêts à en défrayer les coûts.

De leur côté, les patrons des CLSC - l'Association des CLSC et des CHSLD (Centre hospitalier de soins de longue durée) - abondent dans le même sens: «La privatisation des services de santé doit être considérée comme une menace qu'il faut prendre au sérieux», ont-ils indiqué hier dans un communiqué.

Le président de la CSN souligne qu'on est passé de 17 à 32 pour cent des dépenses en santé qui sont assumées par le secteur privé, et ce en quelques années seulement.

Parce qu'ils manquent d'argent pour dispenser des services comme les soins à domicile, les CLSC réfèrent leurs clients à des agences privées, des organismes coopératifs ou sans but lucratif.

Le Bloc restera sourd au chant des sirènes réformistes

Ottawa (PC)

Il est hors de question que le Bloc québécois envisage de donner son appui au projet d'«Alternative» unie qui vise à unir la droite canadienne en vue de défaire le gouvernement libéral.

«Il n'est aucunement question d'alliance avec le Parti réformiste ni de participation au projet d'alternative unie», a déclaré hier le chef bloquiste, Gilles Duceppe.

A son avis, chaque fois dans le passé où des Québécois ont voulu s'unir avec les Canadiens anglais, ils ont été perdants sur toute la ligne.

«De tout temps, quand un parti québécois s'est mis à tenter de changer son orientation pour tenter de s'intégrer dans quelque chose de pancanadien, des débuts de la fédération jusqu'au beau risque, on s'est fait avaler», a souligné M. Duceppe.

«On a appris à travers tout cela que c'est «non merci»».

Piloté par les réformistes, le projet d'Alternative unie devrait prendre son envol au mois de février lors d'un congrès d'orientation à Ottawa. Les responsables du projet ont indiqué la semaine dernière qu'ils considéraient plusieurs options dans le but de former le parti, dont celle d'une alliance avec les souverainistes québécois.

L'idée est de lier tous les mécontents afin de défaire le gouvernement Chrétien.

M. Duceppe juge cette alliance contre nature, d'autant plus que le Bloc ne partage pas du tout la philosophie sociale des réformistes. A son avis, il n'y a qu'une seule façon de défendre les intérêts des Québécois: en votant pour le Bloc.

Par ailleurs, même s'il rejette l'alliance qu'on lui propose, M. Duceppe n'exclut pas la possibilité de continuer à mener des actions conjointes avec les partis d'opposition à la Chambre des communes.

CONCOURS LaTribune

VIVRE à Deux

Courez la chance de gagner un bon d'achat de 500\$

chez un annonceur présent dans le cahier VIVRE à Deux destiné aux futurs époux et qui sera publié le 14 janvier prochain.

Conseils pratiques, idées-cadeaux, suggestions pour le début d'une vie à deux tout en beauté.

Dans le cahier «Vivre à deux» du 14 janvier prochain, remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à La Tribune.

Les cahiers spéciaux de La Tribune, des guides pratiques.

Maisons d'enseignement

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR !

CERTIFICAT EN HORTICULTURE ET EN GESTION D'ESPACES VERTS

POUR UNE INTERVENTION DE QUALITÉ

Début des cours : 11 janvier 1999

COURS OFFERTS :

- Pédologie et principes de fertilisation
- Notions de base en phytoprotection
- Gestion rationnelle des produits antiparasitaires
- Gestion des ressources humaines
- Processus de management

PROGRAMME NOUVELLEMENT OFFERT À DISTANCE

RENSEIGNEMENTS : **656-2165**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Louise Lapierre, l'après-midi
Tél. : (418) 656-2165
fraîs virés acceptés
ou 1 800 561-0478,
poste 2165 (sans frais)

UNIVERSITÉ LAVAL

www.ulaval.ca

